

*Je vous devine : la meilleure forme de résistance à la marchandisation serait le fameux « catalogue » ?*

Parmi les marges de manœuvre dont dispose l'éditeur, il nous paraît incontestable que le catalogue est la plus essentielle. Dans le cadre de la marchandisation qui impose une temporalité unique (l'immédiat sans lendemain), le catalogue oppose la résistance active du temps conjugué au passé, au présent et au futur. Face à l'accélération, il oppose le rythme assuré de sa lente construction, la masse de sa solidité.

La longévité d'un catalogue, c'est la conjugaison d'une logique de consécration d'un auteur dans son parcours (les collections de

courts essais en font partie), mais aussi d'une logique de découverte d'auteurs, donc de tons, nouveaux – ce qui se joue le plus souvent dans des ouvrages de recherche. Cette conjugaison des deux logiques, donc de deux registres commerciaux, l'éditeur ne pourra la mener à bien, en aval, que grâce à la proximité, qui est propre à certaines maisons d'édition indépendantes, entre l'éditorial et le commercial. Cette proximité se traduit d'abord par l'importance des outils comptables mis à la disposition de l'éditeur qui peut ainsi intégrer toutes les dimensions économiques à ses décisions en sorte que l'éditorial garde, dans ces maisons, son antécédence sur la diffusion et la distribution. Elle permet de moduler autant que faire se peut, en accord avec les équipes commerciales, les mises à l'office selon les librairies et leurs niveaux. C'est ici, selon la nature respective des livres – synthèses pour aujourd'hui ou analyses pour demain –, que se joue en vérité ce qu'il est convenu d'appeler la péréquation. L'idée, malgré l'opinion courante, n'est assurément pas, au sein d'une hypothétique « politique éditoriale commune », de faire en sorte que la littérature verse des aides aux sciences humaines et sociales qui seraient des danseuses. Elle est de viser le meilleur équilibre possible au titre, plus encore qu'à la collection, par des échelles de droits d'auteur spécifiques, par des tirages calculés selon les espérances des ventes dans le temps, par des mises en place au plus près des clientèles potentielles. En conséquence, l'éditeur a une bataille à mener, essentielle pour l'avenir, où qu'il soit lui-même – dans un groupe ou indépendant : que la distribution soit un outil en aval de sa production, qu'elle ne soit pas un facteur de décision éditoriale en amont.

La partie est loin d'être gagnée. Nul ne sachant vraiment de quoi demain sera fait, chacun a néanmoins la conviction qu'à l'heure actuelle, les dispositions législatives pour la sauvegarde de la librairie, par le prix unique notamment, ou pour la protection de la propriété littéraire sont autant de garde-fous qui préservent, de l'aval vers l'amont dans la chaîne du livre, l'égalité de traitement commercial des ouvrages de tous types. Cette protection a fondé l'assurance pour l'éditeur qu'il peut travailler avec l'aide des libraires sur les échelles éditoriales du temps qui constituent son catalogue. Cette alliance d'intérêts objectifs est nécessaire, elle n'est pas en soi une panacée. L'analyse concrète de sa situation concrète

conduit l'éditeur à deviner des guerres futures qui se joueront dans la distribution. Ce dernier secteur nécessite des investissements informatiques et matériels toujours plus coûteux pour maintenir à la baisse le coût du traitement électronique d'une commande. La rentabilité des chaînes de traitement a pour enjeu de répartir les frais de fonctionnement entre un plus grand nombre de maisons d'édition. Celles-ci seront soit rachetées par le groupe d'édition/diffusion/distribution, soit attirées par des conditions particulières (plus faible rémunération du distributeur). En d'autres termes, investissements plus conditions attractives faites aux nouveaux arrivés conduisent à ce que la marge du distributeur soit assise sur un changement d'échelle dans ses activités à l'unité : il faudrait qu'une même commande porte non plus sur 2 ou 3 exemplaires, mais sur 150 ou 300. La chaîne de distribution physique du livre – du rayonnage au camion livreur du carton ou de la palette – pèse de tout son poids devenu *financier* pour que chaque éditeur tourne en surrégime, grâce à des ouvrages qui se coulent dans ces critères quantitatifs. C'est en cela qu'aujourd'hui les canaux de la distribution deviennent *aussi* des facteurs de choix éditoriaux, très en amont. La guerre a-t-elle déjà été perdue par l'éditeur ? Nous n'en sommes pas convaincu.

38

*Si l'éditeur a pour arme le « catalogue », la clé de sa pérennité est-elle l'homogénéité ou la cohérence ?*

Le catalogue, s'il est le levier qui peut encore soulever une résistance à la marchandisation, nécessite un point d'Archimède. C'est ici que l'on retrouve la mise en écho de titres au sein d'un même catalogue que nous évoquions il n'y a guère : celle-ci ne concerne pas uniquement les lecteurs potentiels, elle aide les libraires à trouver dans leur expérience antérieure des points de comparaison avec d'autres titres aux ventes apparemment modestes, mais qui, sur les années, ont réalisé au cumul de vrais scores.

Mais les résonances entre les titres au sein d'un catalogue de sciences humaines et sociales, comme pour les collections de littérature exigeante, ne signifient pas une homogénéité de pensée,

voire, comme dans les années soixante et soixante-dix, une homothétie des formats rhétoriques, des styles de pensée et des modes d'écritures.

L'éditeur oppose à la marchandisation son identité intrinsèque : être un jongleur des temporalités. À ce titre, il est dans l'obligation d'anticiper le coup d'après. Le coup d'après, c'est le moment où les objections portées à un ouvrage d'importance, qu'il vient de publier, feront coalescence au point de marquer plus précisément la place et la portée de cet ouvrage dans les usages intellectuels et sociaux qui pourront en être faits. L'éditeur cernerá les probabilités que le débat porte sur tel thème reformulé, déplacé, réaménagé, plutôt que sur tel autre. Et il travaillera à ce que ce débat, né d'un ouvrage qu'il aura publié, soit aussi porté par un autre ouvrage qu'il publiera. Inscrivant ainsi la collection comme espace de pensée, définissant à son niveau les modalités éditoriales du débat, maîtrisant alors les formats des argumentations : petit essai contre fort traité, référence contre cheveu-léger, il aura dans sa main une partie des cartes et donnera aux enjeux du débat dignité, poids et densité autre. Et si les médias s'en mêlent, ils transcriront alors, au regard de l'argumentation développée par les auteurs et déployée par l'éditeur dans la sphère écrite, ces sujets selon les règles de leur grammaire intrinsèque : la conjugaison du divertissement, la déclinaison du spectacle.

Anticiper le coup d'après, pour un éditeur, c'est raison garder et garder la main contre le moment où un ouvrage qu'il a publié devient, de manière dérivée, la source d'une nouvelle doxa. À ce moment clé, l'éditeur ne doit pas se féliciter du succès de l'ouvrage en termes de bruit, c'est au contraire l'annonce qu'en termes de compréhension des choses, la carrière de ce même livre est terminée.

Il n'y aura donc pas d'homogénéité des propositions d'un ouvrage à l'autre, mais, dans un même catalogue, à tout le moins cohérence de l'exigence de pensée, d'écriture et de projection vers l'avenir.